

Dispositions relatives à l'utilisation de l'assistant financier

1. Domaine d'application

L'assistant financier est intégré dans les services électroniques de la Banque Cantonale de Fribourg (ci-après BCF) et vous assiste dans la gestion de vos finances. Les présentes **dispositions** règlent les relations juridiques entre la BCF et vous-même en qualité d'utilisateur de l'assistant financier. **Les conditions d'utilisation du BCF e-banking, du BCF Mobile Banking et les conditions générales et règlements de la BCF** sont au surplus applicable.

2. But

L'assistant financier attribue les transactions et les paiements par carte de débit et de crédit à certaines catégories, présente les revenus et les dépenses sous forme de graphiques et aide à respecter les budgets personnels et les objectifs d'épargne. Le client peut adapter les catégories de dépenses à ses besoins, compléter les transactions avec ses propres données et les rechercher selon différents critères. L'assistant financier est disponible avec l'accès aux services e-banking de la BCF.

3. Protection des données

Les données sont traitées de façon automatique avec le concours d'un fournisseur de prestations externe professionnel sélectionné avec soin et qui est soumis à l'obligation de garder le secret et qui est astreint au secret d'affaires. Dans le cadre de l'assistant financier, aucune donnée qui permettrait de vous identifier de quelque manière que ce soit ne sera transmise à des tiers. La BCF est responsable du traitement des données générées dans le cadre de l'assistant financier. Les obligations légales de conserver les données et de renseigner demeurent réservées.

La BCF est autorisée à traiter ces fichiers à des fins de gestion financière du client ainsi que pour ses propres besoins, notamment à des fins de gestion des risques et de marketing, et à les enrichir d'autres données dont elle a connaissance sur le client concerné.

Le traitement des données peut engendrer un profilage et certaines données peuvent donner des indications sur votre comportement, par exemple vos dépenses, votre domicile, votre lieu de travail, vos loisirs, vos opinions politiques ou religieuses ou votre santé.

4. Intégration des cartes de crédit et cartes PrePaid

Les cartes de crédit et cartes PrePaid peuvent également être intégrées dans l'assistant financier. Moyennant un accord séparé de votre part, la BCF traite, pour les buts susmentionnés, les données mises à disposition par Visa Card Services SA (ci-après « l'émetteur ») de la

même façon que les données que vous avez directement mises à sa disposition en votre qualité de client.

5. Coûts

L'utilisation de l'assistant financier est gratuite. La BCF se réserve cependant le droit d'introduire des frais ultérieurement, après en avoir informé préalablement les clients et leur avoir accordé une possibilité de résiliation.

6. Garantie et responsabilité

Les contenus mis à disposition par l'assistant financier ne servent qu'à votre information. Ils ne constituent pas un conseil ni une invitation à effectuer une opération ni une recommandation dans ce sens. La BCF n'est pas responsable des décisions prises par le client sur la base du contenu de l'assistant financier.

Les données de la carte de crédit libérées par vous sont mises à disposition par l'émetteur de votre carte de crédit. La BCF ne donne aucune garantie et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de ces données.

Les calculs et l'attribution des données aux catégories se font automatiquement et peuvent présenter des erreurs. La BCF ne répond pas de l'exactitude, de l'exhaustivité et de l'actualité des données affichées dans l'assistant financier.

7. Désactivation de l'assistant financier

L'assistant financier peut être désactivé en tout temps dans BCF e-banking et/ou BCF Mobile Banking ou par communication écrite à la Banque Cantonale de Fribourg, Boulevard de Pérolles 1, 1701 Fribourg. Dans un tel cas, les données ne seront plus analysées après la désactivation ou la réception de la communication de la désactivation.

L'intégration des données de la carte de crédit et/ou carte PrePaid est révoquée si vous résiliez, en qualité de titulaire principal de la carte, votre carte de crédit auprès de l'émetteur ou si, en qualité de titulaire de la carte, vous révoquez le transfert des données à la BCF de l'émetteur de votre carte de crédit et/ou carte PrePaid. Dans un tel cas, les données de votre carte de crédit ne seront plus transmises à la BCF. L'assistant financier sera alors maintenu mais n'intégrera plus les données de la carte de crédit.

8. Modifications et Suppressions des conditions

La BCF se réserve le droit de modifier en tout temps l'étendue des fonctions de l'assistant financier ou à le supprimer sans communication préalable. Au surplus, les conditions générales régissant les relations de la banque et ses clients sont applicables.

Fribourg, octobre 2022